

Belgium-Mons: Sludge removal services

OJ S 54/2018 17/03/2018

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Intercommunale IDEA — DCE
Postal address: rue de Nimy 53
Town: Mons
NUTS code: BE323 Arr. Mons
Postal code: 7000
Country: Belgium
Contact person: Monsieur Christophe Vandendaele
E-mail: christophe.vandendaele@idea.be
Telephone: +32 499565521
Internet address(es):
Main address: www.idea.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/922/LH/2018>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Intercommunale IDEA — DCE
Postal address: rue de Nimy 53
Town: Mons
NUTS code: BE323 Arr. Mons
Postal code: 7000
Country: Belgium
Contact person: Monsieur Christophe Vandendaele
E-mail: christophe.vandendaele@idea.be
Telephone: +32 499565521
Internet address(es):
Main address: www.idea.be

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: Intercommunale IDEA — DCE
Postal address: rue de Nimy 53
Town: Mons
Postal code: 7000
Country: Belgium
Contact person: Madame Caroline Decamps
Telephone: +32 65375711
E-mail: info@idea.be
NUTS code: BE323 Arr. Mons
Internet address(es):

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Evacuation et valorisation des boues séchées de la station d'épuration de Wasmüel

Reference number: BOU/16/EXP

II.1.2. Main CPV code

90513600 Sludge removal services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE323 Arr. Mons

Main site or place of performance: Intercommunale IDEA — DCE, rue de Nimy, 53 à 7000 Mons.

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché est un accord-cadre ayant pour objet l'évacuation et l'élimination ou la valorisation des boues séchées de Wasmüel dans le strict respect de la législation en vigueur, ainsi que la gestion administrative des filières devant être mises en œuvre, à savoir, une filière de valorisation agricole et une multi-filière de valorisation.

La filière de valorisation sera la filière privilégiée pour autant que les conditions permettant sa mise en œuvre soient réunies, à savoir:

- possession par l'adjudicateur des certificats d'utilisation du SPW – Direction de la Protection des Sols sur base de l'A.G.W. du 12.1.1995 portant réglementation de l'utilisation sur ou dans les sols des boues d'épuration ou des boues issues de centres de traitement de gadoues de fosses septiques,
- obtention par l'adjudicateur d'une autorisation du Service Public Fédéral sur base de l'arrêté royal du 28.1.2013 relatif au commerce des engrais, des amendements du sol et des substrats de cultures,
- qualités analytiques adéquates.

2 filières d'évacuation sont donc prévues dans le cadre de ce marché, à savoir la valorisation agricole et une filière alternative. La valorisation agricole doit être le mode de recyclage

privilegié mais elle est soumise à l'obtention de certificats d'utilisation de la part du S.P.W. et à une autorisation du S.P.F., ainsi qu'au respect de critères de qualité des boues.

L'ordre de service précisera la filière ou les filières devant être mise en place au démarrage du marché. 2 serres de séchage étant en fonctionnement, la mise en œuvre simultanée de la filière de valorisation agricole et de la filière alternative est une possibilité.

Dès lors qu'il est essentiel d'assurer la permanence du traitement des boues, deux entreprises seront par conséquent désignées au terme de la procédure d'attribution initiale de l'accord-cadre sur base du prix et pour les 2 filières.

Si la société première classée, laquelle sera contactée par écrit, ne sait pas prendre en charge les boues vers l'une ou l'autre filière en fonction des autorisations ou de la qualité des boues, et ce dans le délai maximal imposé ci-dessous par le pouvoir adjudicateur, il sera automatiquement fait appel à la seconde société désignée, et ce sans remise en concurrence.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire produit le Document unique de marché européen, qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat concerné:

1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016;

2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17.6.2016.

Dans les 20 jours qui suivent la date ultime de réception des offres, l'adjudicateur vérifiera la situation des soumissionnaires sur le plan des dettes sociales et fiscales et ce, sur base des attestations disponibles gratuitement via les applications électroniques accessibles.

Avant d'attribuer les différents lots du marché, l'adjudicateur vérifiera, dans le chef du soumissionnaire premier classé uniquement, l'absence de motifs d'exclusion obligatoires ou facultatifs:

- en consultant les bases de données nationales accessibles gratuitement,
- en lui demandant de fournir les documents nécessaires non accessibles via ces banques de données (certificats délivrés par l'autorité compétente du pays concerné) et notamment un extrait de casier judiciaire de la société et / ou des membres de l'organe administratif, de gestion de surveillance et/ou des personnes qui détiennent un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle.

L'adjudicateur vérifiera également si le soumissionnaire premier classé dispose des capacités techniques requises. Les exigences en la matière sont fixées ci-après.

Remarques:

- lorsque le pays concerné ne délivre pas de tels documents ou certificats ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les cas visés aux articles 67 et 68 de la loi et à l'article 69, alinéa 1er, 2^o, de la loi, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'est pas prévu, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou du pays dans lequel l'opérateur économique est établi. L'opérateur économique peut, le cas échéant, demander aux autorités compétentes de l'Etat membre dans lequel il est établi de lui fournir une déclaration officielle attestant que les documents ou certificats visés au présent paragraphe ne sont pas délivrés ou qu'ils ne couvrent pas tous les cas visés aux articles 67 et 68 de la loi et à l'article 69, alinéa 1er, 2^o de la loi,
- pour démontrer ses capacités, le soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il prouve, dans ce cas, à l'adjudicateur que pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du candidat. Il complète également la partie II.C du DUME et mentionne la part du marché pour laquelle il sera fait appel à la capacité de ce tiers,
- si le soumissionnaire est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit remettre un DUME distinct. Ils doivent également désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement dans la partie II.B du DUME.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

1. Pour examiner si le soumissionnaire dispose de la capacité technique suffisante, il devra joindre:

- la liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé,
- une copie de l'acte d'enregistrement de la société proposée pour la collecte et le transport des déchets autre que dangereux, émis par l'Office Wallon des Déchets (Arrêté du Gouvernement Wallon du 13.11. 2003),
- une copie du permis d'exploiter les installations proposées,
- l'indication des titres d'études et professionnels des membres de l'équipe chargée de la valorisation des boues.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- 1. - une référence à des services similaires réalisées au cours des 3 dernières années pour un montant minimum de 100 000 EUR HTVA/an;
- le transporteur devra être enregistré par l'OWD,

- les installations de traitement doivent posséder la capacité d'accepter le code déchet 19 08 05,
- l'équipe chargée de la valorisation des boues doit comprendre au minimum un ingénieur agronome chargé de valider les plans d'épandages.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators
Envisaged maximum number of participants to the framework agreement: 2

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 24/04/2018 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 21/10/2018

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 24/04/2018 Local time: 10:00

Place:

Siège de l'IDEA — rue de Nimy 53.

Information about authorised persons and opening procedure: Une séance publique d'ouverture des offres est prévue.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

Pour convenir des modalités de cette visite, il convient de contacter Monsieur Vandendaele C. (christophe.vandendaele@idea.be – 0499/565521).

A l'issue de cette visite, le soumissionnaire est censé avoir:

- pris connaissance des installations de production (serres de séchage solaire et géothermique), des zones de stockage, des possibilités d'accès par camion et de l'ensemble des difficultés liées à l'exécution du marché,
- procédé à toutes vérifications nécessaires en vue de présenter une offre de services complète,
- pris les échantillons des boues déshydratées ou séchées qu'il juge utile, en vue de procéder, à ses frais, aux analyses qu'il souhaite pour vérifier leur compatibilité avec les exigences des filières proposées.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat
Postal address: rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 2349837
Fax: +32 2349842

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- demande de suspension: procédure d'extrême urgence. Requête introduite dans les 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas,
- demande d'annulation: 60 jours à compter de la publication de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas.

VI.5. Date of dispatch of this notice

15/03/2018